

MAISON NEEL

Réaménagement de la maison NEEL
Rue de Ranspach
68470 HUSSEREN-WESSERLING

MAITRE D'OUVRAGE:

Communauté de
Communes de Saint-Amarin
70, rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

C.C.T.P. - DEVIS DESCRIPTIF

03 – COUVERTURE/ZINGUERIE

Entreprise :
(Cachet)

Date : **13 Novembre 2018**
Modification n°1 le : **06 Septembre 2019**

ARCHITECTE :

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG
9, quai de Rotterdam 68110 ILLZACH
☎ 03.89.42.43.79 Fax 03.89.43.17.43

ECONOMISTE :

B.E. DENIS EURL
5, rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE
☎ 03.89.33.18.80 Fax 03.89.33.18.81

0 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

0-1 OBJET DU PRESENT DEVIS

Le présent devis descriptif a pour objet de définir les travaux du lot : **03 – COUVERTURE / ZINGUERIE** en vue du réaménagement de la maison NEEL pour le compte de Communauté de Communes de Saint-Amarin.

0-2 CONDITIONS D'EXECUTION

Tous les travaux ci-après indiqués devront être exécutés suivant les règles de l'art. Dans tous les cas, les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux prescriptions des normes AFNOR (R.E.E.F.) des D.T.U. et du C.S.T.B. ou à défaut aux prescriptions des fabricants.

Le présent devis n'est pas limitatif.

L'entrepreneur devra prévoir tout ce qui est nécessaire au complet achèvement de son entreprise. IL sera tenu de se conformer aux instructions qui lui seront données par le Maître d'œuvre, au cours des travaux.

Les ouvrages qui ne seraient pas nommément précisés au devis descriptif, mais qui seraient figurés sur les plans ou qu'il serait indispensable d'exécuter, font partie intégrante des prestations de l'entrepreneur.

Il est précisé que les ouvrages à prévoir devront comprendre toutes les dépenses de fournitures, transports, transformations, pertes, mise en œuvre, frais généraux, bénéfiques, taxes etc...

Les devis descriptifs des autres corps d'état pouvant être consultés chez le Maître d'œuvre, l'entrepreneur du présent lot ne pourra se prévaloir du manque de renseignements concernant toutes les sujétions rencontrées au cours des travaux, ou d'omission dans son étude.

L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état existant et des conditions d'exécution et tenir compte de toutes les sujétions, car aucun supplément ne sera admis ultérieurement.

0-3 INSTALLATION DE CHANTIER

Seront à la charge de chacun des lots, les installations de chantier propres de l'entreprise, lui permettant l'exécution de ses travaux.

0-4 NETTOYAGE DU CHANTIER

Les entrepreneurs sont tenus de laisser propre le chantier en permanence. De plus après exécution des travaux, l'entrepreneur devra le nettoyage complet de ses ouvrages.

Si l'entreprise n'effectue pas les nettoyages demandés il sera fait appel à une entreprise extérieure aux frais de l'Entreprise concernée.

0-5 VERIFICATION DU DEVIS QUANTITATIF

Il est rappelé que le prix remis par l'entrepreneur est un prix global et forfaitaire.
Les quantités sont données à titre indicatif.
Il appartient à l'entrepreneur de vérifier celles-ci et de tenir compte dans son offre des éventuelles erreurs ou omissions relevées dans ce D.C.E.
Aucune réclamation ne sera admise après signature du marché.

0-6 TROUS SCELLEMENTS RACCORDS

Les trous de pattes à scellement ou analogues seront exécutés par le corps d'état intéressé.
Les trous et saignées à exécuter dans les maçonneries autres que celles en béton seront toujours à la charge du corps d'état intéressé par ses ouvrages.
Les scellements, rebouchements, calfeutrements, seront exécutés par le corps d'état intéressé par ses ouvrages.
Ces rebouchements seront en défoncé de 5 mm sur le nu fini des ouvrages.
Les raccords d'enduit sur ces scellements, rebouchements ou calfeutrements seront exécutés :

- ceux sur enduit ciment par le maçon
- ceux sur enduit plâtre par le plâtrier

0-7 SPECIFICATIONS PARTICULIERES COUVERTURE

Les travaux d'exécution des ouvrages de ce lot seront exécutés selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission et notamment le recueil des D.T.U. dont les N° suivent :

40.24 Couverture en tuiles béton à emboîtement

et Cahier des Clauses Spéciales et Cahiers des Charges y afférant, ainsi que :

- Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions, règles N.V. 65-67

- Les normes suivantes :

N.F.	P	06 001 à 005	Calcul des constructions et charges permanentes
	P	31 ...	Tuiles (en particulier NF P 31 301)
	P	37 ...	Accessoires de couverture

- L'Arrêté et le Décret :
du 13/12/63 relatif aux mesures de sécurité concernant les échafaudages,
65/48 du 8/01/65 portant règlement d'administration publique concernant la sécurité des travailleurs et notamment dans le bâtiment

■ Sécurité

Un échafaudage sera prévu au lot 05 Echafaudage et servira à l'exécution des travaux et la protection des personnes du présent lot.

0-8 SPECIFICATIONS PARTICULIERES ZINGUERIE

Les feuilles de zinc seront exemptes de soufflures, pailles, cendrules, gerçures pouvant nuire à leur solidité.

Les garnitures zinc seront posées à libre dilatation.

La bonne tenue des ouvrages sera réalisée par pattes de fixations à l'exclusion de clous.

Les bandes façonnées de zinc seront exécutées conformément au D.T.U. en particulier le N° 40, et aux normes en particulier :

P 34 402 - 36 403 - 36 404
 36 405 - 36 406 - 37 404
 37 405 - 37 406

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

NOTA: L'entreprise devra se rendre compte sur place des travaux à exécuter.

Un échafaudage sera prévu au Lot 05

ECHAFAUDAGE, pour l'exécution des travaux et la protection des personnes, en extérieur.

L'entreprise aura à sa charge les équipements de protections individuelles nécessaires pour l'exécution de ses travaux et la protection des personnes.

Le bâtiment devant être certifié RT 2012, 3 tests d'étanchéité à l'air seront prévus, les entreprises auront à leurs charges tous les travaux nécessaires permettant à leurs ouvrages d'être étanches à l'air et devront reprendre les fuites leurs incombants.

L'entretien régulier des installations communes de chantier sont à la charge du lot DEMOLITION/GROS-OEUVRE et comprennent : le nettoyage périodique, le renouvellement des consommables, les avances de paiement des consommations d'énergie, les réparations, etc..., mais refacturer au prorata.

La M.O. privilégie les raccords d'étanchéité à l'air par toile, membrane, ou jupe adhésive dont la pose sera effectuée par l'intérieur pour éviter tous risques de décollement possibles (pluie, poussières, vent,...). Seul l'application d'un mastic (type joint acrylique) est toléré pour une intervention du côté extérieur. Le recours au silicone est totalement à proscrire pour assurer ce genre d'étanchéité en façade, surtout entre un châssis et le support (PVC, brique et béton)

L'ensemble selon plans et détails de l'Architecte

NOTA :

Les sorties de ventilations, chapeaux et raccords d'étanchéités pour la VMC seront à la charge des lots "VMC"

Les sorties de ventilations, chapeaux et raccords d'étanchéités pour le sanitaire seront à la charge des lots "SANITAIRE"

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

1 DEMOLITIONS

1.1 Toiture existante

1.1 1 Dépose tuiles

Dépose de la couverture tuiles sur toiture existante concervée, comprenant :

- dépose des tuiles, compris tuiles à douilles, faîtière, noeuds, arêtiers, noues, etc..
 - dépose des lattis bois
 - dépose des antennes et mats
 - chargement et évacuation des gravats vers un centre de recyclage, sans limite de distance
 - frais de mise en décharges
- y compris bachage si nécessaire et toutes sujétions

1.1 2 Dépose zinguerie

Dépose de l'ensemble de la zinguerie de la toiture, comprenant :

- gouttières
 - descentes
 - dauphins
 - habillages divers (rives, égouts, etc...)
 - noue de toiture
 - souche de conduit de fumée
 - chargement et évacuation des gravats vers un centre de recyclage, sans limite de distance
 - frais de mise en décharges
- y compris bachage si nécessaire et toutes sujétions

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

2 COUVERTURE TUILES

2.1 COUVERTURE TUILES

Fourniture et pose

2.1 1 Sous-toiture

Sous-toiture microperforé type Fel'X de SIPLAST ou équivalent, compris contre lattis en sapin traité et toutes sujétions.

2.1 2 Tuiles mécaniques terre cuite sur pente 30°

Tuiles mécaniques en terre cuite, à double emboîtement, type **LOSANGEE** de **KORAMIC** ou équivalent, teinte **ROUGE NUAGE** (env. 13 au m²), compris lattis en sapin traité, pannetonnage à raison de 1/5, fixation par clous torsadés, fixations de toutes les tuiles en rives, au niveau des noues, etc, y compris coupes (Lucarnes, noues, des velux, etc.) et toutes sujétions.

Pente: 30° env.

2.2 ACCESSOIRES

Fourniture et pose d'accessoires assortis

2.2 1 Tuiles chatières

Tuiles chatières pour ventilation des combles.

2.2 2 Tranchis double pour arêtier

Tranchis double pour arêtier, compris toutes sujétions.

2.2 3 Tranchis double pour noue

Tranchis double pour noue, compris toutes sujétions.

2.2 4 Tuiles faitières

Tuiles faitières avec closoir et clips de fixation, compris about et toutes sujétions.

2.2 5 Sortie de ventilation diam. 100

Sortie de diam. 100 mm pour ventilation sanitaire, compris tuile à douille avec chapeau et toutes sujétions. (Les dimensions exacts seront transmises par le Lot concerné. La douille et le chapeau sera prévu au lot SANITAIRE)

2.2 6 Sortie de VMC diam. 160

Sortie de VMC diam. 160 mm, compris raccord d'étanchéité et toutes sujétions. (La dimensions exact sera transmise par le Lot concerné. La douille et le chapeau sera prévu au lot VMC)

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

2.3 ZINGUERIE

EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Fourniture et pose

2.3 1 Gouttière zinc 1/2 ronde

Gouttière pendante 1/2 ronde dév. 0,33m en zinc n°14, compris, crochets de fixations, talons soudés, moignons pour départ E.P., joints de dilatations et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

2.3 2 Tuyaux de descente

Tuyaux de descente en zinc n°14, diam. 100 mm compris fixations par colliers, coudes, retour, traverser de mur BA avec rebouchage soigné, devers sur couverture tuile et toiture terrasse et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du M.O.

2.3 3 Dauphins fonte

Dauphins fonte Diam. 100 mm au pied des descentes E.P., compris raccords sur canalisations en attente.(lot VRD)

HABILLAGES

F. et P. d'éléments en zinc

2.3 4 Noue zinc

Fourniture et pose d'habillage de noue en zinc de 0.50 dév. compris fixations, coulissauts, goutte d'eau et toutes sujétions.

2.3 5 Habillage des planches d'égouts

Fourniture et pose d'habillage des planches d'égouts en zinc prépatinée, section 25 x 300 mm env., compris fixations, joints de dilatation, coulissauts, goutte d'eau et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

2.3 6 Habillage des planches de rives

Fourniture et pose d'habillage des planches de rives en zinc prépatinée section 25 x 300 mm env., compris fixations, joints de dilatation, coulissauts, goutte d'eau et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

3 COUVERTURE ZINC

3.1 COUVERTURE ZINC

Voligeage bois

3.1 1 Voligeage bois toiture courante

Fourniture et pose d'un VOLIGEAGE bois en sapin de 25 mm d'ép. rabottés ventillé, fixés sur les chevrons, compris callage des chevrons nécessaires, réservations et toutes sujétions.

Nappe de ventilation

3.1 2 Nappe

Fourniture et pose d'une nappe type DELTA-VMZ ou équivalent pour ventilation de la couverture, à poser directement sur le voligeage bois, compris fixations et toutes sujétions.

Couverture zinc

3.1 3 Couverture zinc

Fourniture et pose d'une couverture zinc prépatiné N°14 type ANTHRA-ZINC à joint debout, pente 30° env., l'ensemble réalisé suivant DTU 40.41 sur support en voligeage bois, compris coupes, accessoires, couvre-joints, façonnage, soudures et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

3.2 ACCESSOIRES

Fourniture et pose d'accessoires assortis en zinc prépatiné N°14 type ANTHRA-ZINC

3.2 1 Chatières

Chatières en zinc avec grille, y compris toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

3.2 2 Relevé zinc

Relevés en zinc avec noquets sur tuiles, bande de plomb battu sur tuiles, compris bande soline sur couvertures zinc, raccords sur couverture tuiles et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

3.2 3 Bande de rive formant solin

Bande de rive en zinc prépatinée, formant solin avec relevé sur mur existant, compris systèmes de fixation, joints de dilatation et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

3.2 4 Habillage des planches d'égouts

Fourniture et pose d'habillage des planches d'égouts en zinc prépatinée, section 25 x 300 mm env., compris fixations, joints de dilatation, coulissauts, goutte d'eau et toutes sujétions.

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°03 COUVERTURE / ZINGUERIE

Teinte : Au choix du MO

3.3 ZINGUERIE

EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Fourniture et pose

3.3 1 Gouttière zinc 1/2 ronde

Gouttière pendante 1/2 ronde dév. 0,33m en zinc n°14, compris, crochets de fixations, talons soudés, moignons pour départ E.P., joints de dilatations et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du MO

3.3 2 Tuyaux de descente

Tuyaux de descente en zinc n°14, diam. 100 mm compris fixations par colliers, coudes, retour, traverser de mur BA avec rebouchage soigné, devers sur couverture tuile et toiture terrasse et toutes sujétions.

Teinte : Au choix du M.O.

3.3 3 Dauphins fonte

Dauphins fonte Diam. 100 mm au pied des descentes E.P., compris raccords sur canalisations en attente.(lot VRD)